

Résultats des élections législatives

Vous trouverez ci-dessous les résultats des élections législatives qui se ont eu lieu les 10 et 17 juin.

Résultats des élections législatives du 10 juin 2007 à Mandres-les-Roses

	BUREAU 1	%	BUREAU 2	%	BUREAU 3	%	RECAPITULATIF	%
INSCRITS	1062	100,00 %	974	100,00 %	974	100,00 %	3010	100,00 %
VOTANTS	694	65,53 %	637	65,40 %	568	58,32 %	1899	57,21 %
NULS	11	1,04 %	12	1,23 %	4	0,41 %	27	2,16 %
ABSTENTIONS	368	34,65 %	337	34,60 %	406	41,68 %	1111	42,79 %
EXPRIMÉS	683	64,31 %	625	64,17 %	564	57,91 %	1872	55,05 %
Roger-Gérard SCHWARTZENBERG	145	21,23 %	133	21,28 %	90	15,96 %	368	40,13 %
Dominique GEINDREAU	4	0,59 %	2	0,32 %	1	0,18 %	7	59,87 %
Sylvie ALTMAN	15	2,20 %	14	2,24 %	4	0,71 %	33	1,76 %
Florence DROUARD	9	1,32 %	10	1,60 %	13	2,30 %	32	1,71 %
Marie CHAMBONNET	1	0,15 %	0	0,00 %	2	0,35 %	3	0,16 %
Jean-Paul ESPINAR	31	4,54 %	21	3,36 %	25	4,43 %	77	4,11 %
Jean-Michel CHRISTIANY	14	2,05 %	16	2,56 %	12	2,13 %	42	2,24 %
Jean-Brice de BARY	156	22,84 %	163	26,08 %	156	27,66 %	475	25,37 %
Jeannine MAZZOLENI	2	0,29 %	4	0,64 %	5	0,89 %	11	0,59 %
Ignace MAPPENGU	0	0,00 %	0	0,00 %	2	0,35 %	2	0,11 %
Cécile DUFLOT	29	4,25 %	24	3,84 %	27	4,79 %	80	4,27 %
Didier GONZALES	277	40,56 %	238	38,08 %	227	40,25 %	742	39,64 %

Résultats des élections législatives du 17 juin 2007 à Mandres-les-Roses

	BUREAU 1	%	BUREAU 2	%	BUREAU 3	%	RECAPITULATIF	%
INSCRITS	1062	100,00 %	974	100,00 %	974	100,00 %	3010	100,00 %
VOTANTS	640	60,26 %	570	58,52 %	512	52,57 %	1722	57,21 %
NULS	29	2,73 %	21	2,16 %	15	1,54 %	65	2,16 %
ABSTENTIONS	422	39,74 %	404	41,48 %	462	47,43 %	1288	42,79 %
EXPRIMÉS	611	57,53 %	549	56,37 %	497	51,03 %	1657	55,05 %
Roger-Gérard SCHWARTZENBERG	251	41,08 %	239	43,53 %	175	35,21 %	665	40,13 %
Didier CONZALES	360	58,92 %	310	56,47 %	322	64,79 %	992	59,87 %

30



R. Langlois



P. Raut



H. Fradet



C. Barast



J.F. Grampeix



« Préservons Mandres les Roses » Bientôt ce sera trop tard

Rien ne rend plus inefficace le pouvoir qu'une conception solidaire. Certains voudraient que nous tirions à boulets rouges sur M. de Bary, maintenant que son échec aux législatives est patent. Mais ce genre d'attaques personnelles n'a jamais été notre genre. Certes son ambition était démesurée, certes ses 9,83 % sur la circonscription ne sont pas ce qu'il rêvait, certes il n'arrive pas à mobiliser dans sa propre commune plus de 25,37% (alors que tout maire un peu populaire ferait au moins 40% !), certes lui qui annonçait par voie de tract que son élection ferait

du bien à Mandres devrait conclure que son échec, qui lui fait perdre tant de crédit, nous fait plutôt du mal. Mais ce sera aux Mandrions eux-mêmes de juger toute cette affaire avec lucidité et exigence.

Car l'échec de M. de Bary ne signifie pas que tout opposant ait raison. Déjà dans les officines où se préparent les prochaines listes pour les municipales, on entend les mêmes *absurdités* se répéter : on présente l'urbanisation de Mandres comme un « développement inévitable », on affirme que le bétonnage de

Beauséjour n'était pas « une sottise idée », on dit qu'il faudrait accepter « quelques petits immeubles dans nos champs », et l'on met ainsi Mandres à l'encan.

L'avons-nous assez répété ? Une commune n'a jamais que la municipalité qu'elle mérite. Alors, il serait peut-être temps que les Mandrions se réveillent, que les plus influents d'entre eux pensent à autre chose qu'à se distribuer des postes, et que tous s'engagent, et nous rejoignent. Les menaces qui pèsent sur notre environnement seront d'autant plus grandes qu'elles

avanceront *masquées* et, aux élections municipales de mars 2008, il ne faudra pas seulement changer l'équipe mais aussi de politique, faute de quoi pour Mandres, cette fois, ce sera bientôt trop tard...

H. Fradet

Engagez-vous ! Préservons Mandres, chez Hervé Fradet, Les Sorbiers, 58 rue Paul Doumer 94520 Mandres-les-Roses.

“Vivre à Mandres” le rassemblement autour de la gauche plurielle”



Daniel
Gilardi

Texte non communiqué



Ensemble, pour l'Avenir des Mandrions

Expression libre de la Majorité Municipale

Développement durable

Le sommet du G8, pour lequel la présidence allemande attendait beaucoup, a accouché d'un accord sans contrainte sur le climat, reconnaissant la nécessité de réduire « substantiellement » les émissions polluantes responsables du réchauffement.

En revanche, le G8 s'engage à poursuivre ses efforts dès la fin de l'année sous l'égide des Nations Unies - « le forum approprié » - pour définir un futur « régime international » de lutte contre le réchauffement, au-delà du protocole de Kyoto qui expire en 2012.

Par ailleurs en France, la loi de finances a créé un crédit d'impôt dédié au développement durable et aux économies d'énergie. Destinée à renforcer le caractère incitatif du dispositif fiscal en faveur des équipements de l'habitation principale, cette mesure est désormais ciblée sur les équipements les plus performants au plan énergétique ainsi que sur les équipements utilisant les énergies renouvelables.

A l'heure où certains Mandrions rencontrent des difficultés à obtenir des services instructeurs les autorisations nécessaires à l'installation d'ap-

pareils de production individuelle d'énergie (panneaux solaires, chauffe-eau solaire etc...), la commune de Mandres les Roses et particulièrement le service de l'urbanisme s'engage dans l'action afin d'obtenir les avis favorables nécessaires avant exécution des travaux, et que nous puissions avoir l'occasion de faire bénéficier les générations futures des efforts accomplis aujourd'hui.

C'est pour cela que les élus de Mandres les Roses ont engagé une politique progressive et réfléchie de protection de l'environnement. Nous vous encourageons aux économies d'énergie et à profiter des subventions accordées sur les frais des travaux effectués dans vos résidences principales ou locatives. N'hésitez pas à nous rencontrer pour vous accompagner et vous renseigner sur tous les volets de la maîtrise de l'énergie dans l'habitat.